

Elections au Conseil de la Faculté des sciences du sport

Le Doyen de la Faculté des sciences du sport

- VU** le livre VII du code de l'éducation,
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg,
- VU** les statuts de la Faculté des sciences du sport

DECIDE

Article 1

Les élections partielles des représentants des personnels enseignants du collège B et des personnels BIATPSS au Conseil de la Faculté des sciences du sport se tiendront le mardi 15 octobre 2024.

Article 2

Les électeurs sont appelés à pourvoir :

- Collège des personnels enseignants B : 1 siège
- Collège des personnels BIATPSS : 1 siège

Article 3 :

Le calendrier des opérations électorales est fixé ainsi qu'il suit :

Dates	Opérations électorales	Observations
Mardi 24 septembre 2024	Affichage des listes électorales (20 jours avant le scrutin)	
Lundi 30 septembre 2024 avant midi	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi	Envoi électronique ou lettre recommandée avec AR ou déposées directement au bureau 207
Vendredi 4 octobre 2024	Publication et affichage des candidatures	
Jeudi 10 octobre 2024	Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales des personnels et des étudiants dont l'inscription est subordonnée à cette obligation	Cette demande doit être faite au plus tard 5 jours francs avant le scrutin
Lundi 14 octobre 2024 avant 17 heures	Date limite de dépôt des procurations	
Mardi 15 octobre 2024	SCRUTIN Mardi 15 octobre 2024 de 9 heures à 16 heures	FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT LE PORTIQUE 2 ^{ème} étage 14 rue René Descartes 67084 STRASBOURG
Mardi 15 octobre 2024	Dépouillement des votes et établissement des procès-verbaux	Lieu : bureau 207 Faculté des sciences du sport
Vendredi 18 octobre 2024	Proclamation et affichage des résultats	
Mercredi 23 octobre 2024	Date limite de recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (5 jours à compter de la date d'affichage des résultats)	La CCOE siège au tribunal administratif de Strasbourg

Les candidatures et les professions de foi doivent parvenir par voie électronique ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou être déposées à :

Madame Alexia MELLAH

Bureau 207 (Faculté des sciences du sport – Le Portique – 2^{ème} étage)
Adresse postale : 4 rue Blaise Pascal, CS 90032, 67081 STRASBOURG Cedex
Mail : mellaha @unistra.fr

Article 4

Mme Christelle DURRINGER, Responsable administrative et financière est nommée Présidente du Bureau de vote.

Mme Alexia MELLAH est nommé Secrétaire du Bureau de vote.

M. Blah KOUASSI est nommé assesseur du Bureau de vote.

Article 5

La campagne électorale est officiellement ouverte à compter de la date de publication de cette décision sur le site internet.

Mme Alexia MELLAH est chargée de l'organisation des élections et de l'exécution de la présente décision.

Strasbourg, le 13 septembre 2024

Le Doyen de la Faculté des sciences du sport,
M. Fabrice FAVRET

